



## ITALIE. — XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

---

### COSTUME DE LA FIN DU SIÈCLE. — MOYENS ET MODES DE TRANSPORT.

N<sup>o</sup> 1. — Deux exemples de la gondole de Venise. — La loge de cette voiture d'eau est couverte en cerceaux comme les carrosses du moyen âge. Il n'y était, bien entendu, nullement question des glaces levées ou abaissées à volonté, ni des rideaux de crêpe à travers lesquels on pouvait voir sans être vu, qui y furent employés depuis. La loge n'était pas close. Ce bâtiment était large de cinq pieds et long de vingt-cinq. Dans les jours d'apparat, on employait de riches étoffes pour couvrir la loggia et décorer la banquette d'honneur. Les riches particuliers avaient des gondoliers à leurs gages, mais seule, la famille du doge possédait le privilège de faire porter sa livrée par les gondoliers.

N<sup>o</sup> 2. — Habitants de Turin. — La femme qui montait le cheval en croupe, ce qui était une façon très usitée, n'usait pas de la planchette pour appuyer les pieds. Elle se tenait assise derrière son mari, ou un parent, ou même un domestique, en s'accrochant à la selle ou à l'épaule du cavalier. Les dames d'un certain ton étaient masquées comme l'est cette jeune fille. Celle-ci porte la pièce carrée transparente qui s'attachait des deux côtés au chapeau dans le genre de celle qu'on appelait en France le *touret de nez*.

N<sup>o</sup> 3. — Médecin padouan. — Le manteau pour chevaucher étalé sur la croupe de la monture cache le costume, dont on n'aperçoit que le bas de drap noir ou de soie, et la pantoufle de drap noir ou de velours, qui, avec le bonnet plissé en canevas de soie ou en velours frisé, décèlent le jurisconsulte et le médecin, tels qu'ils étaient dans toute la Lombardie. Les docteurs en droit ou en médecine, ainsi que les notaires, les gros négociants, les chefs de manufacture, étaient de ceux qu'à Venise on appelait *citadins*. Sans être de la classe des nobles, les citadins étaient au-dessus du peuple et jouissaient de certains privilèges. Notre médecin porte l'éperon à larges molettes.

N<sup>o</sup> 4. — Deux exemples représentant un mode de transport usité dans l'Étrurie. — Une mule chargée d'un bât supportant unedouble litière, menée par un domestique marchant à pied, tel est cet équipage. Les litières sont en jonc, surmontées de cerceaux sur lesquels on posait des couvertes pour s'ombrager, selon le mode commun à tous les véhicules de l'époque. La litière était assez longue pour que l'on s'y tînt à demi couché. Ce moyen de trans-

port, qui ne pouvait être que fort lent, ne devait guère être employé que par les gens de petite fortune et pour des parcours de peu de durée.

N° 5. — Pénitent romain. — Hier encore, il existait en Italie des ordres religieux qui, par leurs statuts, obligeaient leurs adhérents à se flageller, soit en public, soit en particulier, dans un but de mortification. Le fouet de ce flagellant, tenu à deux mains, est à neuf ou dix cordelettes terminées par des balles de plomb hérissées de pointes en fer. Le froc est ouvert dans le dos, de manière à permettre la pénétration de la discipline dans les chairs.

N° 6. — Noble romaine. — Cette dame porte l'éventail plissé qui devait finir par remplacer entièrement l'éventail de plumes, le plus ancien en Europe, et l'éventail tournant, en forme de drapeau, d'origine probablement sarrazine, que l'on voyait surtout à Venise, à Naples et à Padoue. L'éventail plissé, de mode chinois, était alors porté à Rome, à Ferrare, à Turin, à Naples. On ne sait s'il venait de France, mais il y était dès lors fort répandu. On suspendait l'éventail à la ceinture par une chaîne d'or.

N° 7. — Courtisane vénitienne. — Nos deux exemples, montrent l'apparence extérieure et les parties cachées du même costume. Nous ne savons si c'est Pierre Bertelli, auquel ces exemples sont empruntés, qui a imaginé le premier un moyen de démonstration spéciale qu'emploient volontiers certains fabricants de confections modernes, et consistant à exposer en feuillets superposés les diverses pièces d'un costume comprises sous l'habillement de dessus d'une figure unique ; ce moyen de démonstration appliqué par Bertelli, rend son recueil particulièrement intéressant, parce que plus que tout autre, il fait comprendre en toute certitude la double supercherie dont les dames de l'Italie usèrent à l'époque dont nous nous occupons pour se procurer un agrandissement, auquel elles attachaient des idées de beauté, de majesté, inséparables pour elles du grand appareil.

La double supercherie consistait en un allongement et un développement extrême du buste, et, en même temps dans la hauteur de la semelle des patins sur lesquels les pieds étaient montés. Il résultait de cette combinaison une stature factice, procurée par une véritable altération de la structure humaine qui semble dépasser tout ce que l'on connaît en ce genre. Le corsage n'avait plus ici pour objet de marquer la taille plus ou moins haut, avec plus ou moins d'étroitesse, mais bien d'en dissimuler la véritable place et d'en créer une nouvelle beaucoup plus basse que la naturelle. Usant du plastron en saillie, du *panseron* porté par les hommes en leur pourpoint, appareil « rebondy, estoffé comme un bast de mulet à coffres, » ainsi que le décrit Blaise de Vigenère, bosse allongée avec laquelle on se procurait une belle panse, un des *desiderata* de l'époque, les femmes firent leur corsage, qui était un pourpoint, si long qu'il comprenait la naissance des hanches et marquait sur le côté la taille à cette hauteur. Au devant il se trouvait projeté très en avant et la pointe en était descendue au mépris de la véritable structure de celle qui s'en affublait ; de sorte que la jupe longue, touchant terre, à la queue étalée, se trouvait en rapport avec la hauteur donnée à la taille qui paraissait celle d'une femme de stature élevée de forte corpulence.

Il importe extrêmement aux artistes de connaître la raison d'être de certaines physionomies, selon les époques ;



ITALIE XVI<sup>E</sup> SIECLE

ITALIA XVI<sup>TH</sup> CENTY

ITALIEN XVI<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>IE</sup> PARIS

S<sup>E</sup> Edme Gautier, del.

ces femmes de haute taille, à la tête petite, aux bras trop courts, qui se montrent dans l'apparat de leurs brocarts et de leurs dentelles et que l'on rencontre dans les peintures du moment, ne sont pas des fantaisies d'artistes et ne sont pas le résultat d'un défaut ou d'un entraînement d'école. On voit ici clairement pourquoi elles étaient ainsi. Vecellio dans ses gravures, et Paul Véronèse lui-même dans ses peintures, en s'appliquant en véritables artistes à faire concorder ces modes italiennes avec la véritable structure humaine, ont été moins près de la vérité que le naïf et ingénieux Bertelli, et sont moins utiles que ce dernier pour l'étude sincère du costume des dames de leur époque.

Avant de parler de quelques restrictions qui concernent la parure de la courtisane vénitienne, nous devons faire remarquer que l'aspect, la tournure générale de son costume, n'a rien de particulier. C'était à Venise comme dans le Mantouan, la tournure du costume des dames d'un certain rang et des divers états, filles, matrones et veuves. Parmi les *femmes nobles de Venise*, représentées par Vecellio, on retrouve la même coiffure en frisons, formant un croissant avec les pointes en cornes. (Le nom comme la chose elle-même, est de l'invention des dames italiennes.) L'*épousée noble* du même auteur a aussi la longue jupe cachant les pieds, mais sa robe est si décolletée qu'il en parle en disant « que l'on voit presque toute la gorge. » On rencontre aussi fréquemment dans ce recueil la collerette de dentelle en éventail soutenue par des fils d'archal, et l'épaulette, également en dentelle, empesée maintenue droite; la chemise brodée laissant la poitrine à découvert; à la main des hommes comme à celle des femmes le mouchoir à glands. Rien, nous le répétons, ne distingue dans l'aspect général le costume des dames de la noblesse de celui des femmes rangées parmi les courtisanes, et c'est justement pour cette cause, afin d'empêcher, une confusion trop facile, qu'il y avait des restrictions concernant les choses de la parure.

Quoique le luxe des courtisanes vénitiennes fût des plus grands, leur condition n'ayant eu jusqu'aux premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle rien de comparable avec ce qui se voyait autre part (on traitait chez elles les affaires sérieuses, et les ambassadeurs s'y réunissaient; elles étaient, en quelque façon, une partie du gouvernement dans une république ombrageuse); à Venise, où les femmes nobles portaient dans leur collerette, au buste, aux manches, à la tête, au cou et à la poitrine des ornements composés de perles, de pierres précieuses avec de l'or, lorsqu'elles étaient invitées à des spectacles de grand apparat, ce genre de luxe était absolument défendu aux courtisanes de tous les temps; « elles ne devaient s'affubler de rien de pareil. » Les perles, notamment, leur étaient interdites. « On devinait par là, dit Vecellio, leur condition lorsqu'elles se découvraient le cou, quoiqu'elles y portassent des « objets ronds assez ressemblants aux perles. » Au reste, comme elles avaient aux doigts des anneaux comme les épouses et portaient le costume des femmes mariées, on était souvent trompé par ces apparences.

Notre exemple n<sup>o</sup> 7 montre, ainsi que le dit Vecellio, que les courtisanes vénitiennes étaient vêtues en dessous à la masculine. Les culottes *marinesques, provençales, guèguesques, braguesques*, comme les appelle Blaise de Vigenère, les chausses prolongées jusqu'aux genoux étaient à leur usage. Il n'est pas probable, quoique leur corsage fût taillé en pourpoint, que, pour se montrer dans l'intérieur sous le costume masculin, elles se contentassent d'enlever leur jupe. Le buste démesurément allongé eût été trop disgracieux lorsque l'on quittait les

patins, et comme le panseron avait deux épaisseurs de bourre, l'une fixée au pourpoint même, l'autre dans le gilet de dessous (M. Quicherat, *Hist. du costume en France*), il est bien plus vraisemblable de supposer que ces femmes affublées de la culotte ne conservaient que le gilet qui se trouvait sous le pourpoint masculin. On voit ici que la culotte large avait des poches intérieures latérales; la ceinture en était rembourrée; c'était un vêtement coquet, brodé, tailladé. La mode d'appareiller la couleur des bas à celle des chausses était alors remplacée par l'usage contraire, les chausses étaient d'une couleur, les bas d'une autre. Ces bas aux coins brodés étaient de soie, faits à l'aiguille ou de drap. Nous ne savons si, par le volume donné par Bertelli aux jambes de cette femme, le graveur n'a pas voulu indiquer l'emploi des mollets postiches; cela paraît probable. Quant aux hauts patins sur lesquels la mule était fixée, ne faisant qu'une seule pièce que l'on attachait aux pieds avec des cordons, ils sont de ceux que l'on appelle en forme de pied de vache.

Peut-on généraliser l'étrange alliance du costume féminin et du costume masculin dont l'exemple particularisé par Vecellio et Bertelli se rencontre ici. On voit, par les gravures d'Abraham Bosse, qu'au moins cette mode bizarre ne s'était point propagée parmi les courtisanes du nord de l'Europe pendant la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle. Quant aux grandes dames françaises, l'habitude que Catherine de Médicis leur fit prendre, selon Brantôme, de chevaucher en mettant la jambe dans l'arçon, au lieu de continuer à être assises sur leur monture en ayant les pieds posés sur la planchette, pourrait bien avoir contribué à leur faire adopter par-dessous leur jupe le complément du costume masculin; leur corsage clos, avec les épaulettes et le mancheron se rapprochait déjà fort du pourpoint.

Tous les visiteurs de l'Exposition du Costume organisée aux Champs-Élysées, en 1874, par l'Union centrale ont pu y voir un portrait en pied, de grandeur naturelle, contemporain de l'époque dont nous nous occupons, représentant une dame richement vêtue, qui porte la culotte descendant aux genoux, transparaissant sous une jupe de gaze des plus claires. Le cas est certes rare, mais il ne paraissait pas que cette dame fût une courtisane.

*(Toutes les figures que nous donnons en fac-simile sont tirées du recueil de Pierre Bertelli, publié en deux parties à Padoue en 1589 et 1591. — Ainsi que nous l'avons dit, les figures 1, 4 et 7 y composent une gravure sur laquelle est superposé un feuillet gravé que l'on soulève. — Ce livre curieux fait partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.)*

